



---

# communiqué

---

Date

Pour publication

Le 2 juin 1989

N<sup>o</sup> 124

## RÉUNION DU COMITÉ MIXTE DE COOPÉRATION ENTRE

### LE CANADA ET LA COMMUNAUTÉ,

### LE 2 JUIN 1989, À BRUXELLES

Le communiqué conjoint suivant a été diffusé aujourd'hui à Bruxelles par le Canada et la Communauté européenne à l'issue de consultations entre des ministres canadiens et des commissaires de la Communauté.

**BRUXELLES** - Le Comité mixte de coopération (CMC), créé dans le cadre de l'Accord-cadre conclu entre le Canada et la CE, s'est réuni le 2 juin 1989 à Bruxelles. C'était la septième réunion de ce Comité chargé de la coopération commerciale et économique sur la base de l'Accord-cadre signé en 1970.

La délégation canadienne était conduite par M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures et M. John Crosbie, ministre du Commerce extérieur, tandis que le Vice-président Andriessen, Commissaire des relations extérieures et de la politique commerciale, conduisait la délégation de la commission.

Le CMC avait été précédé d'une réunion informelle entre les ministres canadiens et M. Andriessen à laquelle avait pris part le Vice-président Manuel Marin, responsable de la pêche, ainsi que M. Ray McSharry, plus spécialement chargé de l'agriculture.

Le Président de la Commission, M. Jacques Delors, a reçu également les deux ministres canadiens.

Ces réunions ont donné un nouvel élan politique aux relations entre le Canada et la CE et ont permis de procéder à un examen approfondi des problèmes multilatéraux et des questions commerciales bilatérales.

.../2

Les deux parties ont souligné l'importance que revêtent les relations politiques entre la Communauté européenne et le Canada et ont marqué leur accord pour que les contacts au niveau politique soient intensifiés.

En ce qui concerne les questions commerciales bilatérales, plusieurs points ont été discutés, tels que l'accès au marché, notamment la question du droit compensateur sur les exportations communautaires de viande bovine, ainsi que les négociations en cours relatives aux élargissements antérieurs de la CE. Le Canada a également soulevé la question de l'état de ces traités de coproduction avec plusieurs États membres, eut égard à la proposition communautaire de "télévision sans frontières".

Les deux parties ont eu des discussions positives sur le commerce des fourrures et le Canada s'est félicité de l'intention de la Commission de prendre part activement aux efforts déployés pour mettre au point et développer les normes internationales de tenderie.

Les ministres Clark et Crosbie et les Vice-présidents Andriessen et Marin ont eu des discussions approfondies sur les divergences profondes qui subsistent, sur les plans tant bilatéral que multilatéral, entre le Canada et la CE à propos de la pêche. Ils sont convenus que dans l'intérêt des relations CE/Canada, ces divergences devraient être examinées attentivement, afin qu'une solution soit trouvée.

Les ministres et les membres de la Commission ont donné instructions pour que des fonctionnaires des deux parties se réunissent afin de clarifier les divers aspects de ces divergences et trouver un moyen de les résoudre. Dans leurs travaux, les fonctionnaires s'inspireront de l'engagement pris par les deux parties de respecter les principes de conservation et de gestion rationnelle des ressources.

Les fonctionnaires feront rapport à leurs autorités respectives avant le 15 juillet. Le ministre du Commerce extérieur et les membres de la Commission se réuniront dès que possible après cette date.

Les discussions ont porté également sur d'autres points, en particulier l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'Europe de 1992, l'évolution de la situation dans la région Asie/Pacifique et les relations de la Communauté avec ses partenaires de l'AELE et ses voisins d'Europe centrale et de l'est.

Les deux parties ont pris acte de la coopération existant dans les domaines de la science et de la technologie industrielle, de l'environnement et de l'aide au développement; elles sont convenues d'étendre cette coopération. A la demande du Canada, M. Andriessen a marqué son accord pour explorer, avec son collègue, le Vice-président Maria Filippo Pandolfi, responsable de la science et de la technologie, la possibilité de négocier un accord-cadre spécifique en matière de science et technologie avec le Canada.

Les deux parties ont pris acte du développement vigoureux des relations commerciales et économiques entre le Canada et la CE au cours des dernières années. Les échanges commerciaux entre les deux partenaires se sont intensifiés pour atteindre un niveau d'échanges global représentant plus de 27 milliards de dollars en 1988, soit un accroissement de plus de 30% par rapport à 1986.

La CE représente un tiers du total des échanges commerciaux du Canada, à l'exclusion des États-Unis, et près de 65% de l'ensemble des investissements étrangers au Canada. Simultanément, le secteur privé canadien cherche à accroître ses possibilités d'investissement et de commerce en Europe, en particulier en vue de tirer parti du programme de libéralisation du marché intérieur communautaire de 1993.

Les deux parties reconnaissent que l'accord de libre-échange Canada/États-Unis et le marché unique européen sont de nature à soutenir et à promouvoir la croissance de leur économie et à faire du Canada et de la CE des partenaires plus dynamiques en matière d'échanges commerciaux et d'investissements.

Les deux parties estiment essentiel de tirer parti de cette évolution et de poursuivre également les négociations en vue de la libéralisation des échanges dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay round. Les ministres canadiens et les membres de la Commission ont confirmé une nouvelle fois qu'ils s'engageaient résolument à oeuvrer au succès de ces négociations soulignant l'importance de celles-ci pour l'avenir des relations commerciales entre le Canada et la CE.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

Christine Desloges  
Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires extérieures  
(613) 995-1874